

INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE  
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – WWW.MARIONNETTE.COM

FORMULAIRE DE DEMANDE

**RÉSIDENCE**

**TREMPLIN**

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023

**M**

PROGRAMME  
D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE

NOM DU PORTEUR DU PROJET .....

TÉLÉPHONE .....

MAIL .....

NOM DE LA COMPAGNIE .....

ADRESSE .....

.....

.....

N° DE SIRET .....

CODE APE/NAF .....

N° DE LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLE .....

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE VOTRE PROJET**

TITRE DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE .....

PRÉSENTEZ EN QUELQUES LIGNES LE PROJET ARTISTIQUE

## SOUTIENS ET PARTENARIATS POUR CE PROJET

(coproductions, accueils en résidence, préachats, autres contributions, contacts en cours)

**CALENDRIER DE CRÉATION** (laboratoires, résidences) : **INDIQUER PÉRIODES ET LIEUX**

**CALENDRIER DE DIFFUSION** (premières dates) : **INDIQUER DATES ET LIEUX**

## INFORMATIONS – RÉSIDENCES À L'ESMAM

**QUEL EST L'OBJET DE LA RÉSIDENCE, QUELS OBJECTIFS ?**

(écriture au plateau, travail de construction, expérimentation de la matière, recherche sur la lumière, jeu....)

### CHOIX DATES DES RÉSIDENCES ET LIEUX MIS À DISPOSITION IHORS WEEK-ENDI

Cocher la ou les cases de votre choix (ateliers à préciser avec l'équipe lors de la signature de la convention)

**Black box**    **Salle d'expression 1** →    9 au 13 janvier

**Black box**    **Salle d'expression 1** →    16 au 20 janvier

**Ateliers** →    27 février au 3 mars    6 au 10 mars    20 au 24 mars    27 au 31 mars

17 au 21 avril    24 au 28 avril

**Black box**    **Salle d'expression 1** →    5 au 9 juin    12 au 16 juin

## VOM, PRÉNOM ET FONCTION DES PERSONNES PRÉSENTES DURANT LA RÉSIDENCE

VOM - PRÉNOM	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	DATES DE PRÉSENCE

### ESPACE SCÉNIQUE SOLIHAITÉ :

Profondeur .....

Ouverture .....

Hauteur .....

Autres .....

### AVEZ-VOUS BESOIN DE MATÉRIEL ISON, LUMIÈRE, VIDÉO, MACHINERIE ?

Les consommables et matières premières tels que drisses colle, visserie, tissu etc. ... restent à la charge des compagnies accueillies.

**OUI / NON**

Si oui, lequel ?

**AUTRES DEMANDES** (tapis de danse, pendrillonnages, ...)

### DURANT VOTRE RÉSIDENCE, SOLIHAITEZ-VOUS ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Regard extérieur et rendez-vous conseil avec Sarah Andrieu, responsable pédagogique

Regard extérieur et conseil technique avec Thomas Rousseau, régisseur général

Accompagnement administratif sur rendez-vous avec Cathy Wojeez, chargée d'administration et de production

Merci de préciser vos attentes :

## PRÉSENTATION DE FIN DE RÉSIDENCE : QUELLE ACTION PROPOSEZ-VOUS À L'ISSUE DE VOTRE RÉSIDENCE ?

(sortie de résidence publique, répétitions ouvertes au public, présentation du projet et échanges avec l'équipe de l'Institut et les étudiants, avec les publics, ateliers... ) :

### CONTACTS

Référent administratif

Nom, Prénom .....

Téléphone .....

Mail .....

Référent artistique

Nom, Prénom .....

Téléphone .....

Mail .....

Référent technique

Nom, Prénom .....

Téléphone .....

Mail .....

## PIÈCES À FOURNIR

- Dossier artistique ;
- Fiche technique ;
- Éléments de communication (photos, vidéos... ) ;
- Budget prévisionnel du temps de résidence ;
- Budget de production par la compagnie avec le détail de la masse salariale (le budget fera apparaître notamment les aides financières obtenues ou en cours d'instruction).

**DOSSIER À ADRESSER AU DIRECTEUR AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 2022** (réponse courant décembre 2022)

Monsieur Pierre-Yves Charlois

Par mail : [institut@marionnette.com](mailto:institut@marionnette.com)

Ou par courrier

Institut International de la Marionnette

7, Place Winston Churchill

F-08000 Charleville-Mézières

# CONDITIONS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE ET DE MISE À DISPOSITION DES ESPACES DE TRAVAIL

- La résidence s'effectue dans les 3 années qui suivent l'obtention du diplôme ;
- La production du spectacle est obligatoirement portée par une structure juridique professionnelle ;
- Les artistes et techniciens sont rémunérés durant le temps de résidence et ont effectué les déclarations obligatoires nécessaires notamment en matière de droit d'auteur ;
- La mise à disposition sera formalisée par une convention précisant les engagements de la Compagnie accueillie et de l'Institut International de la Marionnette ;
- La Compagnie fournit à l'Institut une attestation d'assurance RC ;
- La Compagnie fournit à l'Institut la déclaration d'embauche des membres de son équipe accueillis à l'Institut ;
- Les diplômés accueillis seront reçus par la direction de l'Institut / de l'ESNAM pour un temps d'échange sur leur retour d'expériences depuis leur sortie de l'ESNAM ;
- La Compagnie devra transmettre le bilan de sa résidence via le formulaire qui lui sera envoyé par l'Institut à l'issue de la résidence ;
- L'Institut n'est pas en mesure d'héberger l'équipe accueillie lors de la résidence ;

Date limite de l'envoi du dossier de demande de résidence pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023 fixée au **30 NOVEMBRE 2022**.

Les réponses seront communiquées dans le courant du mois de décembre 2022.

## CONDITIONS FINANCIÈRES D'ACCUEIL

- L'accueil en résidence s'accompagne d'une aide financière fléchée sur la rémunération de l'équipe présente lors de la résidence et sur les frais annexes (montant de l'aide : de 1000€ à 2500€ TTC) ;
- L'Institut verse un acompte de 50% à la Compagnie à la réception de la convention d'accueil en résidence signée. Le solde de 50% est versé sur présentation des justificatifs à hauteur du soutien financier, par virement bancaire (contrats de travail, bulletins de salaires y afférents, justificatifs de prise en charge des repas et d'hébergement et des transports). Le montant du solde du soutien financier versé par l'Institut à la Compagnie correspondra au montant total des justificatifs reçus.

## INFORMATIONS TECHNIQUES

L'ESNAM dispose de différents types d'espaces de travail : ateliers, salle de répétition, théâtre, espaces conviviaux.

### 1. LES ATELIERS

- Un atelier bois, équipé de machines-outils dédiées aux différents travaux sur bois, comme la coupe, le perçage, le ponçage. Nous proposons aussi divers outillages portatifs sur batterie et à air comprimé.
- Un atelier serrurerie, équipé d'un poste à souder, d'outillage de coupe, perçage et ponçage.
- Un atelier plâtre
- Un atelier arts plastiques
- Une salle couture

### 2. UNE SALLE D'EXPRESSION CORPORELLE (salle en lumière du jour, noir intégral impossible)

Salle d'expression corporelle N°1 (SE1) : surface 77,7 m<sup>2</sup> / dimensions 12,7 x 6,1 x 4.5 m

### 3. LE STUDIO BLACK BOX

Salle de répétition, noir intégral, avec équipement, taille 8.5 x 6.8 x 4.1 m

### 4. LE THÉÂTRE

Théâtre équipé d'un plateau de 10 m sur 8,93 m et d'une jauge de 100 personnes

Lien vers nos « lieux » et vers les fiches techniques Esnam <https://marionnette.com/institut/lieux>

# VOTRE FICHE TECHNIQUE

## LA FICHE TECHNIQUE FERA MENTION

- Du type d'espace(s) demandé(s) (ateliers de construction et/ou salle de répétition/théâtre) ;
- Des matériaux utilisés (Le cas échéant : matériaux classés M2 ou M1, fourniture des PV obligatoire) ;
- Demandes spécifiques :
  - \* son (diffusion, micro, table de mixage) ;
  - \* lumière (sur des matériels spécifiques type boîte à ombre, ...) ;
  - \* aménagements scénographiques (occultation, mobilier type chaises, bancs ..., sol parquet, moquette, tapis de danse noir/blanc, ...) ;
  - \* vidéo projection ( focale courte/longue, type d'écran, position du vidéoprojecteur, ...) ;
  - \* outillage (travail du bois, du métal, couture, plâtre, résine, colles, ...) ;
- Autre(s) équipement(s) / matériel(s) souhaité(s) ;
- Estimer le volume des matériels apportés, pour préparer la manutention et le stockage ;
- Anticiper et préciser les moyens à mettre en œuvre si nécessité de travail en hauteur ;
- Si besoin de l'assistance d'un régisseur, motiver la demande et préciser à quel moment de la résidence.

## EN PLUS

- À part sur le plateau du théâtre (et sous certaines conditions), l'utilisation de machines à fumée ou de fumigènes est strictement interdite.
- Les accès et les circulations dans le bâtiment sont règlementés et feront l'objet d'une visite initiale des espaces exclusivement réservés.
- Il est strictement interdit de construire, réparer, fabriquer quoi que ce soit en dehors des ateliers spécifiques réservés à cet usage.
- Les périodes de résidence sont prévues du lundi au vendredi de 9h à 18h.

**INSTITUT INTERNATIONAL  
DE LA MARIONNETTE**

---

**7, PLACE WINSTON CHURCHILL  
F-08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
+33 [0]3 24 33 72 50  
INSTITUT@MARIONNETTE.COM  
WWW.MARIONNETTE.COM**